

Convoqué devant le tribunal, Jawad «le logeur des terroristes» refuse de quitter sa cellule

écrit par Laveritetriomphera | 18 novembre 2016



Avant son interpellation, Jawad Bendaoud, déjà condamné pour homicide involontaire en 2008, s'était défendu en assurant ne pas savoir qu'il avait logé des terroristes. ». On nous prend déjà pour des pommes quand on nous explique que l'islam est une religion de paix et de tolérance, mais là c'est le pompon !

Monsieur refuse de quitter sa cellule et on le laisse faire ? On le laisse décider de ne pas comparaître ? On vit dans quel monde ? La loi accorde ce droit à l'emprisonné ? On croit rêver... ou plutôt cauchemarder.

Jawad Bendaoud, soupçonné d'avoir loger deux djihadistes des attentats d'Ile-de-France du 13 novembre 2015, a refusé de sortir de sa cellule, alors qu'il était convoqué devant le tribunal pour une affaire de trafic de drogue.

Les juges de Bobigny l'attendaient le 17 novembre dans le box des prévenus pour une affaire de trafic de drogue mais Jawad Bendaoud, soupçonné d'avoir fourni une planque à deux djihadistes impliqués dans les attentats du 13 novembre 2015 à Paris,

a refusé d'être extrait de sa cellule, a fait savoir l'AFP.

Incarcéré à l'isolement à la maison d'arrêt de Villepinte (Seine-Saint-Denis) depuis son arrestation le 18 novembre 2015 en marge de l'assaut mené par le Raid à Saint-Denis, le jeune homme de 30 ans sera finalement jugé à Bobigny le 26 janvier prochain. Il comparaitra pour des faits de trafic de stupéfiants en récidive, commis entre «courant septembre et le 1er décembre 2015».

Lire aussi



[Jawad Bendaoud ne veut pas être le «bouquet missaire» du 13 novembre : c'est reparti sur internet !](#)

Comparaîtra également à cette date, pour le même délit, Mohamed Soumah, soupçonné d'avoir été un intermédiaire entre la cousine du djihadiste Abdelhamid Abaaoud, qui lui cherchait un abri de repli, et Jawad Bendaoud, présenté comme un petit caïd au service de marchands de sommeil.

Avant son interpellation, Jawad Bendaoud, déjà condamné pour homicide involontaire en 2008, s'était défendu en assurant ne pas savoir qu'il avait logé des terroristes. «On m'a demandé de rendre service, j'ai rendu service», avait-il déclaré à des journalistes de télévision qui l'interrogeaient à Saint-Denis. Ces images ont depuis tourné en boucle sur internet et fait l'objet de multiples détournements.

Mais il a «lui-même [...] accueilli les terroristes le 17 novembre vers 22h45», dans un logement qui ne lui appartenait pas, contre rémunération, avait souligné le procureur de Paris, François Molins. Il «ne pouvait douter [...] qu'il prenait part en connaissance de cause à une organisation terroriste», selon le procureur.

En mars, Jawad Bendaoud avait violemment apostrophé ses juges dans une lettre écrite depuis sa cellule. «Depuis ma sortie de prison [en septembre 2015], je n'ai même pas

préparé un repas et vous me parlez de préparer des attentats. Je n'ai rien à voir avec tout ça», y écrivait-il. «J'ai vu Abaaoud [cerveau présumé des attentats] moins de dix minutes, vous croyez que je suis profiler pour savoir ce qu'il a fait avant d'arriver chez moi», s'énervait-t-il, rappelant avoir «consommé de la coke et du shit en quantité» ce jour-là.

[Lire aussi : Le «logeur» de terroristes Jawad tente de mettre le feu à sa cellule, les blagues fusent sur le net](#)

<https://francais.rt.com/france/29127-convoque-devant-tribunal-jawad-logeur-terroristes-paris>